



Fédération  
Française  
des Jeux  
Mathématiques

# CHAMPIONNAT DES JEUX MATHÉMATIQUES ET LOGIQUES (COLLÈGES LYCÉES)

## et/ou CHAMPIONNAT DES JEUX LITTÉRAIRES (COLLÈGES et LYCÉES)

### et/ou TROPHÉE LEWIS CARROLL (COMBINÉ des 2 épreuves, COLLÈGES et LYCÉES)

# jeudi 7 février 2019

### Inscription d'un établissement scolaire (collège ou lycée)

À photocopier et à retourner avant le 31 décembre 2018 à :

**Championnat - FFJM, 1578 route de Langesse 45290 Varennes-Changy**

La FFJM est une association à but non lucratif (de type «loi de 1901»). Les cotisations des adhérents servent à couvrir les frais d'impression et d'expédition des documents du championnat, les frais de fonctionnement de l'association, ainsi qu'une partie des frais d'hébergement et des frais de déplacement des participants à la finale internationale.

**Je souhaite inscrire les élèves de mon établissement aux concours mathématiques et/ou littéraires :**

Établissement\*     Collège     Lycée    Nom : .....

\*Ne cocher qu'une case. Remplir deux bulletins d'inscription si l'établissement comprend à la fois un lycée et un collège.

Code RNE (registre national des établissements) :

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Tel : .....

Fax : ..... Adresse(s) e-mail : .....

Nom du correspondant : ..... Enseignant de : .....

**Nombre d'élèves inscrits :**

	6 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	2 <sup>nde</sup>	1 <sup>ère</sup>	Tale
Au seul championnat de jeux mathématiques	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Au seul championnat de jeux littéraires :	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Aux Combiné des deux épreuves (Trophée L Carroll) :	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

**Total d'inscrits** toutes épreuves et catégories confondues **A** =  dont combiné **B** =

Le nombre A doit être au moins égal à 12 pour que l'inscription soit valide.

**Cotisations (chèque à l'ordre de la FFJM ou bon de commande de l'établissement joint obligatoirement) :**

**Montant en euros :**

Collèges : 2 euros par élève participant à UNE épreuve + 1 euro supplémentaire par élève participant au combiné des DEUX épreuves (A × 2 + B × 1 euro), soit : ..... euros

Lycées : 2,50 euros par élève participant à UNE épreuve + 1,50 euro supplémentaire par élève participant au combiné des DEUX épreuves (A × 2,5 + B × 1,50 euro), soit : ..... euros.

Renseignements sur [www.ffjm.org](http://www.ffjm.org) ; courriel : [ffjm@wanadoo.fr](mailto:ffjm@wanadoo.fr), fax : 09 72 11 05 52.